



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

réf. N° 005, éd. 3, 14/06/16

## 1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

**Identification du produit :** Fils de soudage en alliage de nickel  
ERNiCr-3/ERNiCrMo-3/ERNiCrMo-4/ERNiCrMo-13  
ERNiCrMo-10/ERNiCrCoMo-1

**Nom du fabricant :** IMPHY

**Nom du distributeur :** WELD°X 33 (0)2.40.91.34.11  
ZI de Brais 36 rue Jacques Daguerre  
44600 SAINT NAZAIRE  
info@weldx.com

## 2 – COMPOSITIONS ET INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Symbole chimique	% poids (maximum)	N° CAS	N° CE	Phase de risque
Ni	75%	7440.02.0	028.002.00.7	R 40-42-43
Cr	32%	7440.47.3		
Mn	11%	7439.89.6		
Fe	50%	7439.89.6		
Mo	12%	7439.78.7		
Cu	34%	7440.50.8		
Co	15%	7440.48.4		

On peut éventuellement trouver d'autres éléments, mais ceux-ci ne présentent pas de danger pour la santé, ou se situent à des taux de concentration trop bas pour être classés comme dangereux et ne sont pas soumis à des limites d'exposition reconnues.

## 3 – IDENTIFICATION DES DANGERS

### 3.1. Description des dangers

Le nickel est le principal élément d'alliage des alliages de nickel. Le nickel est classé dans la directive 67/548/CE comme une substance à effet cancérogène possible mais non avéré (la catégorie 3 – R40) et comme un sensibilisant par voie cutanée (R43).

### 3.2 Description des risques

Des poussières et fumées peuvent se dégager au cours de la mise en œuvre, plus précisément au moment du soudage, du coupage thermique et du meulage. L'inhalation à long terme d'un air ambiant par trop chargé en poussières et fumées peut affecter la santé des travailleurs.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

réf. N° 005, éd. 3, 14/06/16

#### **4 – PREMIERS SECOURS**

##### **4.1 Généralités**

Les mesures décrites aux paragraphes 4.2 et 4.3 ne concernent que les cas d'émissions de poussières et/ou de fumées. En cas de lésion aux yeux ou à la peau, consulter un médecin.

##### **4.2 Inhalation**

Assurez-vous d'une bonne circulation d'air frais. En cas de besoin, consulter un médecin.

##### **4.3 Contact avec les yeux**

Rincer abondamment les yeux à l'eau. En cas de besoin, consulter un médecin.

#### **5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Le produit n'est pas inflammable.

#### **6 – MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

Non applicable

#### **7 – MANIPULATION ET STOCKAGE**

##### **Manipulation :**

La manipulation de ces matériaux ne nécessite aucune technique particulière. On ne prendra que les précautions habituelles pour éviter de se blesser avec les bobines et autres conditionnements présentant des angles aigus.

Conseils d'utilisation : Ne pas mettre en contact avec certains acides.

Se protéger lors des procédés qui créent de la poussière.

##### **Stockage**

Mesures techniques : il est recommandé de conserver les produits dans leur emballage.

Conditions de stockage : ces alliages doivent être stockés à l'abri de l'humidité et des aléas climatiques.

Matières incompatibles : acides.

Matériaux d'emballage recommandés : bois-carton-plastique.

**8 – CONTROLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE****8.1 Limites d'exposition**

Il n'existe pas de limite d'exposition aux produits en alliages. Les limites d'exposition concernent quelques éléments constitutants (nickel et cobalt) et certains de leurs composés. Se référer aux normes nationales en la matière.

**8.2 Contrôle d'exposition**

Des poussières et fumées peuvent se dégager au cours de la mise en œuvre, par exemple au moment du découpage, du meulage et du soudage. Celles-ci peuvent contenir des substances sujettes à des limites d'exposition. On s'assurera d'une ventilation générale ou locale suffisante ou d'un système d'extraction de fumée pour éviter de dépasser ces limites.

**8.3 Protection des voies respiratoires**

En cas de ventilation insuffisante, on palliera tout risque d'exposition aux poussières et fumées par des mesures de protection respiratoire appropriées.

**8.1 Protection des mains**

Par ailleurs, comme pour les métaux en général, on se protégera correctement les yeux et les mains.

Eviter un contact prolongé avec la peau – Porter des gants.

**9 – PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Etat physique :	solide
Forme :	fil
Couleur :	gris métallique
Odeur :	sans
Ph :	non applicable
Température de fusion :	1380°C
Point éclair :	non applicable
Explosivité :	non applicable
Masse volumique :	8.2 t/m <sup>3</sup>
Solubilité :	non applicable

**10 – STABILITE ET REACTIVITE**

Stable et non réactif dans des conditions atmosphériques normales. Au contact d'acides puissants, risque de largages gazeux de décomposition, comme de l'hydrogène et des oxydes d'azote.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

réf. N° 005, éd. 3, 14/06/16

## **11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

### **11.1 Toxicité orale ou inhalatoire**

Les alliages peuvent contenir du nickel et/ou du cobalt. Le danger concerne l'inhalation. Cependant, sous leurs formes ordinairement massives et soumis à des usages industriels normaux, les alliages ne peuvent être inhalés ou ingérés.

### **11.2 Toxicité dermatologique**

Le nickel est classé comme pouvant provoquer, chez certains individus, des réactions dermiques en cas de contact intimes prolongé avec la peau (comme par exemple le port de bijoux). Cependant, sous leurs formes ordinairement massives et soumis à des usages industriels normaux, les alliages ne se trouvent pas en contact prolongé ou répété avec la peau.

Le nickel : substance classée dans la directive européenne 67/545/CEE comme suspecte d'être cancérigène de Catégorie 3, par inhalation de poussière.

## **12 – INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

Persistence : Produit stable ne se décomposant pas dans un milieu naturel.

## **13 – CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

Déchets des résidus :

Il est recommandé de recycler directement en Aciéries ou au travers de recycleurs spécialisés les produits générés lors des opérations de meulage – découpe ou usinage.

## **14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Pas de précaution particulière.

## **15 – INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

Nickel : R 40-42-43

Les produits doivent être étiquetés pour identifier les dangers et demander de consulter la FDS pour pénétrer sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

réf. N° 005, éd. 3, 14/06/16

## **16 – AUTRES INFORMATIONS**

Le conseil de l'Europe a publié des notes d'orientation sur les métaux et alliages « utilisés comme matériaux destinés au contact alimentaire » en avril 2001.

Un document consacre un chapitre aux aciers inoxydables et alliages contenant du nickel.

Référence : NS ISO 11014-1.

Directives Européennes : 89/109/CE, 91/155/CE et 2001/58/CE.

## **DECLARATION**

Les informations contenues dans cette Fiche de Données Sécurité se basent sur le niveau actuel des connaissances et d'expérience en la matière.

Les données contenues n'ont pas pour but de confirmer les propriétés des produits et ne constituent pas d'engagement contractuel légal. Elles ne devront pas davantage être utilisées comme base de commande.